Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BUT CS : PILOTER UN PROJET

Session 2026 • Code sujet : **26-BUT-CS-EP1** • Durée : **2 h 30** • Coefficient : **3,0 à titre indicatif, selon les données de la demande**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la situation et diagnostic partagé** (3 questions) — **Page 3**
2. **Objectifs, planification et budget prévisionnel** (3 questions) — **Page 5**
3. **Mise en œuvre et coordination de l'équipe** (3 questions) — **Page 7**
4. **Suivi, évaluation et ajustement du projet** (2 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://butcs.fr/assets/annales/but-cs/C8 - Piloter un projet/2026/BUT Carrières Sociales - C8 - Piloter un projet - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la situation et diagnostic partagé

À la Maison de quartier Les Passerelles, le projet « Jardiner et cuisiner ensemble » s'adresse à 18 jeunes de 14 à 17 ans et se déroule sur six semaines. Il faut analyser les besoins, ressources et contraintes, distinguer constats et hypothèses, puis associer les personnes concernées au diagnostic partagé.

Diagnostic synthétique

Question 1.1. Formulez un diagnostic synthétique en distinguant deux besoins ou attentes à vérifier auprès des jeunes, deux ressources déjà mobilisables et deux contraintes à prendre en compte. Appuyez chaque élément sur une donnée du sujet ou indiquez qu'il s'agit d'un point à vérifier.

Les échanges antérieurs signalent un intérêt général pour les activités pratiques, mais ne confirment pas les attentes propres au jardinage et à la cuisine. Il faut donc distinguer cet indice des besoins effectivement exprimés par les jeunes.

Éléments	Diagnostic à retenir
Besoins ou attentes à vérifier	Activités souhaitées et sujets à éviter.
	Disponibilités et modalités d'accompagnement utiles à chaque jeune.
Ressources mobilisables	Salle d'activité, jardin partagé proche et matériel de base.
	Équipe de la Maison de quartier et réseau de bénévoles.
Contraintes	Six semaines et budget maximal de 2 300 €.
	Disponibilité variable de la bénévole et fréquentation réelle à confirmer.

Les quatre jeunes susceptibles d'avoir besoin d'un accompagnement renforcé ne constituent pas un groupe aux besoins présumés identiques : les modalités sont à définir avec chacun, dans le respect de sa confidentialité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier les attentes et les disponibilités des jeunes ; mobiliser la salle, le jardin et l'équipe ; respecter le délai, le budget et les disponibilités de la bénévole.

Acteurs du diagnostic partagé

Question 1.2. Identifiez trois personnes, acteurs ou groupes à associer au diagnostic partagé. Pour chacun, précisez une information à recueillir et un moyen adapté pour la recueillir.

Le diagnostic partagé croise les attentes des jeunes avec les observations de l'équipe et les contraintes du partenaire jardin. Les questions individuelles sont abordées avec discrétion.

1. **Les jeunes :** recueillir les activités souhaitées, les sujets à éviter et les disponibilités ; échange collectif avec expression orale, écrite ou visuelle.
2. **L'éducatrice spécialisée et l'animateur :** recueillir les observations de participation et les adaptations envisageables ; réunion d'équipe à partir des bilans d'activités.

3. **La bénévole du jardin partagé :** vérifier les dates et tâches possibles ; échange direct pour convenir des disponibilités.

Les besoins d'accompagnement sont précisés avec chaque jeune, sans inférer de diagnostic médical.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Associer les jeunes, l'équipe éducative et la bénévole du jardin, avec un recueil adapté à chaque information recherchée.

Document réponse DR 1

Question 1.3. Complétez le tableau du DR 1. Pour chaque besoin retenu, rédigez un constat ou une question de diagnostic, puis indiquez une potentialité du public sur laquelle le projet peut s'appuyer.

Le tableau sépare les indices déjà observés des attentes restant à vérifier. Les deux besoins portent sur le choix des activités et les conditions de participation. Les potentialités retenues s'appuient sur l'intérêt général observé pour les activités pratiques et sur les modalités d'expression prévues.

Besoin ou attente	Constat ou question à vérifier	Potentialité mobilisable
Choisir les activités de jardinage et de cuisine	Un intérêt général pour les activités pratiques est observé ; quelles activités les jeunes souhaitent-ils ?	Les jeunes peuvent exprimer leurs préférences et participer aux choix.
Participer selon ses besoins d'accompagnement	Quatre jeunes peuvent nécessiter un accompagnement renforcé ; demander à chacun quelles modalités l'aident.	Les jeunes peuvent donner leur avis oralement, par écrit ou avec un support visuel.

Ces éléments resteront à confirmer avec les jeunes concernés. Le besoin d'accompagnement est exploré individuellement, sans attribuer aux quatre jeunes des besoins identiques ni présumer de leur situation.

DR 1 complété : diagnostic partagé

Besoin ou attente	Constat ou question à vérifier	Potentialité mobilisable
Choix jardin / cuisine	Intérêt pratique observé ; attentes à vérifier	Préférences et choix collectifs
Participation accessible	4 jeunes possiblement à accompagner	Avis oral, écrit ou visuel

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier les activités souhaitées et les modalités de participation, en s'appuyant sur l'intérêt pour les activités pratiques et sur l'expression des jeunes.

2. Objectifs, planification et budget prévisionnel

Le projet comporte six séances collectives et doit respecter un budget maximal de 2 300 €. Il s'agit de calculer les coûts et l'équilibre des financements, puis de planifier les étapes, les responsabilités et les jalons en soutenant la participation réelle des jeunes.

Calcul des coûts

Question 2.1. Calculez le coût total prévisionnel et le coût moyen par jeune inscrit sur la base des 18 jeunes. Calculez ensuite le coût moyen par séance pour les six séances. Présentez les opérations avec leurs unités et arrondissez les coûts unitaires au centime.

Les dépenses totalisent 420 + 360 + 180 + 576 + 672 = 2 208 €. Le coût moyen par jeune inscrit est donc 2 208 € ÷ 18 = 122,67 € après arrondi au centime. Pour six séances, le coût moyen est de 2 208 € ÷ 6 = 368,00 € par séance. Le total prévisionnel reste inférieur au plafond de 2 300 € : une marge de 92 € est disponible.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Coût total : 2 208 € ; coût moyen par jeune inscrit : 122,67 € ; coût moyen par séance : 368,00 €. Le budget prévisionnel respecte le plafond.

Équilibre budgétaire

Question 2.2. Calculez le total des financements envisagés et l'écart entre ce total et le coût prévisionnel. Concluez sur l'équilibre du budget et proposez une mesure de gestion si les dépenses augmentent de 5 % par rapport au coût prévisionnel.

Les financements totalisent 1 500 + 500 + 300 = 2 300 €. Selon la règle du DT 2, l'écart est de 2 300 - 2 208 = 92 € : le projet est financé et dispose d'une marge prévisionnelle de 92 €. Avec une hausse de 5 %, les dépenses atteindraient 2 318,40 €, soit 18,40 € au-dessus du plafond et des financements envisagés. Avant tout engagement, faire examiner le budget et réduire ou réallouer des dépenses non indispensables, ou obtenir un financement complémentaire.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Financements : 2 300 € ; marge prévisionnelle : 92 €. Après une hausse de 5 %, le coût serait de 2 318,40 €, soit un dépassement de 18,40 €.

Document réponse DR 1

Question 2.3. À partir du DT 3, complétez la planification du DR 1 en indiquant, pour les étapes demandées, une action, un responsable et un jalon de vérification. Justifiez une adaptation à prévoir pour que les jeunes puissent réellement participer aux choix et à l'évaluation.

La planification reprend les périodes et les livrables du DT 3. L'éducatrice coordonne et suit les étapes, l'animateur organise les séances, et la bénévole apporte son expertise du jardin selon ses disponibilités. Les jeunes sont associés aux premiers choix et au bilan. Pour faciliter leur participation, proposer un recueil oral, écrit

ou visuel, puis consigner les contributions et les choix qu'elles ont influencés. Présenter les avis recueillis lors du bilan collectif et tracer les suites proposées.

DR 1 complété : planification du projet

Planification des étapes du projet

Étape ou période	Action prévue	Responsable	Jalon ou trace de vérification
Avant le 4 mai	Confirmer attentes, disponibilités, rôles	Éducatrice spécialisée	Synthèse des besoins et calendrier validé
Du 4 au 15 mai	Lancer les activités, formaliser les choix	Animateur et jeunes	Décisions tracées, présences relevées
Du 18 au 29 mai	Séances jardin et cuisine, point intermédiaire	Animateur, bénévole et éducatrice	Bilan d'étape, budget mis à jour
Du 1er au 12 juin	Poursuivre, recueillir le bilan collectif	Éducatrice, animateur et jeunes	Indicateurs évalués, suites proposées

À compléter par le candidat à partir des jalons du DT 3.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Planification complétée selon les jalons du DT 3 ; contributions des jeunes recueillies sous plusieurs formes et décisions influencées consignées.

3. Mise en œuvre et coordination de l’équipe

La première séance est prévue le 4 mai 2026 et dure 2 h 30. L’éducatrice spécialisée assure le suivi éducatif et la coordination, l’animateur organise les activités, la bénévole apporte son expertise du jardin partagé, et les jeunes participent aux décisions dans le cadre de sécurité défini par l’équipe.

Déroulé de séance

Question 3.1. Proposez un déroulé opérationnel de la première séance en quatre étapes maximum. Pour chaque étape, précisez sa durée, la personne responsable et la place accordée aux jeunes. La séance dure 2 h 30 ; prévoyez au moins 15 minutes de clôture et de recueil des avis.

La séance dure 2 h 30, dont 25 minutes consacrées à la clôture et au recueil des avis.

1. **Accueil et présentation** : 20 min, animateur ; les jeunes se présentent et expriment leurs attentes.
2. **Choix collectifs et règles de sécurité** : 25 min, éducatrice et animateur ; les jeunes choisissent une activité compatible avec le cadre fixé.
3. **Découverte pratique du jardin** : 80 min, bénévole et animateur ; les jeunes observent, posent des questions et réalisent une tâche adaptée.
4. **Bilan et clôture** : 25 min, éducatrice ; chacun peut donner son avis oralement, par écrit ou avec un support visuel.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 20 min d’accueil, 25 min de choix et sécurité, 80 min d’activité, 25 min de bilan : 2 h 30 au total.

Participation avec accompagnement renforcé

Question 3.2. Décrivez deux modalités concrètes permettant aux jeunes ayant besoin d’un accompagnement renforcé de prendre part aux activités et aux décisions. Pour chacune, indiquez l’obstacle auquel elle répond et la ressource de l’équipe mobilisée.

Les modalités sont définies avec chaque jeune concerné, sans présumer de ses besoins individuels et dans le respect de sa confidentialité.

Modalité concrète	Obstacle visé	Ressource mobilisée
Découper la tâche en étapes courtes, avec démonstration et aide proposée au besoin.	Difficulté à suivre une consigne ou à réaliser seul une tâche pratique.	Animateur pour adapter l’activité ; bénévole pour montrer les gestes de jardinage.
Proposer un choix oral, écrit ou illustré, avec un temps de réponse individuel.	Difficulté à s’exprimer dans un échange collectif.	Éducatrice pour recueillir la parole ; animateur pour intégrer le choix au relevé des décisions.

L’éducatrice vérifie avec le jeune que l’adaptation lui convient. L’animateur veille à ce qu’il puisse participer à la réalisation comme aux choix, sans le mettre en difficulté devant le groupe. Le mode de participation reste libre et peut évoluer selon l’activité.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Adapter les tâches et rendre les choix accessibles, avec l’appui de l’équipe et selon les préférences de chaque jeune.

Coordination hebdomadaire

Question 3.3. Rédigez les éléments essentiels d’un point de coordination hebdomadaire de 20 minutes : trois informations à partager, une décision à tracer et une modalité pour recueillir le point de vue des jeunes avant la séance suivante.

Le point hebdomadaire dure 20 minutes et s’intègre aux 24 heures prévues pour la préparation et la coordination. L’éducatrice anime l’échange.

- Présence et difficultés éventuelles de participation, à partir des feuilles de présence et des bilans de séance.
- Activités réalisées, besoins repérés et disponibilités de la bénévole pour la suite.
- Dépenses engagées et moyens restant disponibles.

Tracer dans le relevé de décisions l’ajustement retenu, la personne responsable et l’échéance. Avant la séance suivante, l’animateur recueille les avis des jeunes oralement ou avec des cartes visuelles, puis transmet la synthèse à l’équipe.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Partager présence, activités et budget ; tracer une décision, son responsable et son échéance ; recueillir les avis des jeunes avant la séance suivante.

4. Suivi, évaluation et ajustement du projet

Le suivi porte sur la présence moyenne, la contribution des jeunes aux décisions et le respect du budget maximal de 2 300 €. Les indicateurs ont des cibles et des sources de vérification définies, et l'évaluation doit associer les jeunes afin de permettre des ajustements pendant le projet.

Modalités de suivi

Question 4.1. Pour chacun des trois indicateurs du tableau, indiquez à quel moment le suivi doit être réalisé et qui peut contribuer à son recueil. Pour l'indicateur de participation aux décisions, précisez une manière de vérifier que la contribution des jeunes a effectivement influencé au moins un choix du projet.

Les outils de suivi sont ceux du DT 3. L'équipe recueille les données avec les jeunes concernés. Pour vérifier l'influence de leur participation, rapprocher une proposition formulée, la décision inscrite au relevé et sa mise en œuvre dans une activité, puis confirmer ce lien avec le groupe.

Indicateur	Moment du suivi	Contributeurs
Présence moyenne	À chaque séance	Animateur et équipe, à partir de la feuille de présence
Contribution aux décisions	Point intermédiaire et bilan final	Jeunes et équipe, à partir du relevé des décisions
Dépenses cumulées	Après chaque dépense	Responsable du budget et équipe

Le recueil suit les moments et les sources de vérification indiqués dans le DT 3.

DR 2 complété : moments et contributeurs

Indicateur	Cible	Moment et contributeurs au suivi	Résultat à la troisième semaine	Analyse et ajustement proposé
Présence moyenne	Au moins 12 jeunes par séance	Chaque séance équipe / animateur	9 jeunes par séance	
Contribution à un choix tracé	Au moins 12 jeunes sur 18	Point intermédiaire et bilan, jeunes + équipe	7 jeunes sur 18	
Dépenses cumulées	Au plus 2 300 € en fin de projet	Après chaque dépense référent budget	À la troisième semaine	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Présence : chaque séance. Décisions : point intermédiaire et bilan final. Dépenses : après chaque dépense. Vérifier qu'une proposition de jeune est tracée puis effectivement mise en œuvre.

Analyse et ajustements

Question 4.2. À la troisième semaine, la présence moyenne observée est de 9 jeunes par séance, 7 jeunes sur 18 ont contribué à un choix tracé et 1 250 € ont déjà été dépensés. Analysez ces résultats au regard des cibles. Proposez deux ajustements réalistes, dont un portant sur la participation des jeunes, et indiquez comment vous vérifierez leurs effets lors des séances suivantes.

La présence observée est de 9 jeunes par séance, soit 3 de moins que la cible de 12. Sept jeunes ont contribué à un choix tracé, soit 5 de moins que la cible de 12 sur 18. Les 1 250 € dépensés restent sous le plafond de 2 300 € : il reste 1 050 € avant d'atteindre cette limite, mais les dépenses doivent être suivies.

- Échanger avec les jeunes absents pour repérer les obstacles et leurs disponibilités, puis adapter l'organisation. Comparer les feuilles de présence des séances suivantes à la cible.
- Proposer un choix accessible, par exemple un vote oral ou visuel, puis tracer les propositions, la décision et sa réalisation. Vérifier au relevé suivant combien de jeunes supplémentaires ont contribué.

DR 2 complété : analyses et ajustements

Indicateur	Cible	Moment et contributeurs au suivi	Résultat à la troisième semaine	Analyse et ajustement proposé
Présence moyenne	Au moins 12 jeunes par séance		9 jeunes par séance	Sous cible de 3 repérer les freins
Contribution à un choix tracé	Au moins 12 jeunes sur 18		7 jeunes sur 18	Sous cible de 5 vote accessible, tracer
Dépenses cumulées	Au plus 2 300 € en fin de projet		1 250 € à la troisième semaine	1 050 € avant plafond suivre les dépenses

✓ RÉPONSE À RETENIR

Présence et participation aux choix sous les cibles; dépenses encore sous le plafond. Adapter l'organisation, faciliter les choix des jeunes et vérifier les effets dans les relevés suivants.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve BUT Carrières sociales, parcours Éducation spécialisée, session 2026, code 26-BUT-CS-EP1, d'une durée de 2 h 30 et dotée d'un coefficient indicatif de 3,0. À partir du projet « Jardiner et cuisiner ensemble » à Saint-Étienne, elle évalue le diagnostic partagé, le budget, la planification, la coordination, la participation des jeunes et l'évaluation avec ajustements.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le coût total prévisionnel est la somme des dépenses de chaque poste.
- Le coût unitaire se calcule en divisant le coût total par le nombre d'unités considéré.
- L'écart budgétaire est égal aux financements disponibles moins les dépenses prévisionnelles.
- Le coût prévisionnel est de 2 208 € ; une hausse de 5 % le porte à 2 318,40 €, soit 18,40 € au-dessus du plafond.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez les constats établis des attentes qui restent à vérifier auprès des jeunes.
- Présentez les calculs avec leurs opérations et unités, puis arrondissez les coûts unitaires au centime.
- Pour chaque étape planifiée, indiquez une action réalisable, un responsable et un jalon ou une trace vérifiable.
- Analysez les résultats avec prudence et vérifiez les effets des ajustements sans dépasser le budget ni le calendrier.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer les coûts moyens demandés dans le sujet ?

Additionnez les dépenses pour obtenir le coût total de 2 208 €. Divisez-le par 18 pour le coût moyen par jeune inscrit et par 6 pour le coût moyen par séance, en indiquant les unités et en arrondissant au centime.

Q : Comment distinguer un constat d'une hypothèse dans le diagnostic ?

Un constat s'appuie sur une information fournie, comme les 18 inscriptions. Une attente qui n'a pas fait l'objet d'un recueil spécifique reste à vérifier auprès des jeunes. N'inférez ni diagnostic médical ni besoin individuel non documenté.

Q : Que faire si les dépenses prévisionnelles augmentent de 5 % ?

Multipliez le coût prévisionnel par 1,05 : 2 208 € deviennent 2 318,40 €, soit 18,40 € au-dessus du plafond. Proposez une mesure de gestion et discutez toute modification avec la personne responsable du budget avant engagement.

Q : Quelles sont les cibles et les preuves attendues pour évaluer le projet ?

Vérifiez une moyenne d'au moins 12 jeunes par séance, au moins 12 jeunes sur 18 ayant contribué à un choix tracé, et des dépenses finales ne dépassant pas 2 300 €. Appuyez-vous sur les sources de suivi prévues dans le sujet.

Sujet officiel associé (PDF) : https://butcs.fr/assets/annales/but-cs/C8 - Piloter un projet/2026/BUT Carrières Sociales - C8 - Piloter un projet - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BUT Carrières Sociales : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.